



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

gouvernement

Question écrite n° 48909

Texte de la question

M. Léonce Deprez s'étonne, auprès de M. le ministre des affaires étrangères de la déclaration du ministre des affaires européennes, contestant le fond et la forme du discours du Président de la République à Berlin où il représentait la France, en ces termes : « Ce n'est pas le discours des autorités françaises » (29 juin 2000). Après les déclarations du ministre chargé des relations avec le Parlement, qu'il a dû démentir, à l'égard de la situation politique en Syrie, il lui demande s'il ne lui semble pas opportun que ce soit lui qui s'exprime, sous l'autorité du Premier ministre, complémentaiement au Président de la République, pour préciser la politique étrangère de la France.

Texte de la réponse

En réponse à la question posée par l'honorable parlementaire, le ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes, rappelle qu'il a effectivement été interrogé par un journaliste, lors d'une conférence de presse, le 29 juin dernier, sur la portée du discours prononcé par le Président de la République devant le Bundestag quelques jours auparavant : le ministre délégué chargé des affaires européennes a précisé que le discours du Président de la République constituait une importante réflexion portant sur l'avenir à moyen terme de l'Union européenne et qu'il allait donc nécessairement au-delà des orientations arrêtées, d'un commun accord, par les autorités françaises pour la conduite de la présidence de l'Union européenne au second semestre de cette année 2000.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48909

Rubrique : Etat

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juillet 2000, page 4226

Réponse publiée le : 13 novembre 2000, page 6449